

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE L'HONORABLE LUCIENNE ROBILLARD,

MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET
MINISTRE RESPONSABLE DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA

LORS D'UN VIN D'HONNEUR
À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET
DU 10^E ANNIVERSAIRE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE

LE VENDREDI 21 MAI 2004
MIDI

HÔTEL INTERCONTINENTAL
LES VOUTES
MONTRÉAL (QUÉBEC)

Monsieur Hamdallah Zedan,
sur la Diversité biologique

Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies

Monsieur Jean-Jacques Bourgeault

Président du Conseil de Montréal International

Mme Dida Berku,
Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest

Conseillère à la ville de Montréal, Arrondissement de

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Alors que la communauté internationale s'apprête à souligner demain la Journée internationale de la diversité biologique, je suis très heureuse de pouvoir, au nom du gouvernement du Canada, célébrer avec vous le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur la Diversité biologique.

La Convention, l'un des plus importants accords multilatéraux sur l'environnement qui existe, est unique par sa portée et par sa capacité à infléchir les politiques nationales envers la diversité biologique.

The Convention on Biological Diversity is probably one of the most important treaties to come out of the new awareness that arose in Stockholm during the 1970s and was ratified at the 1992 Earth Summit in Rio de Janeiro. Beyond underscoring the need for a multisectoral, multilateral approach to species conservation, the Convention is the first legally-binding international instrument to recognize the importance of traditional knowledge and the crucial role of local communities for the future of our planet.

While the Convention is a powerful tool for international *rapprochement* and co-operation in the quest for a solution to the crisis of biological resources, the Signatory Parties — of which Canada is one — must pursue their own efforts to step up initiatives that will put conservation objectives into practice in the field.

Dans cet esprit, le Canada est très fier d'avoir été choisi comme le pays hôte du Secrétariat de la Convention sur la Diversité biologique.

L'établissement de son siège permanent à Montréal, en 1996, prouve que la métropole jouit d'une réputation internationale des plus enviées. C'est aussi une indication claire que le Canada est un chef de file dans le domaine de la conservation de la diversité biologique.

En cette année de célébrations du 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention, il me fait plaisir d'annoncer l'engagement du gouvernement du Canada à verser une contribution de plus de 11 millions de dollars au cours des dix prochaines années pour appuyer les activités du Secrétariat.

Notre contribution est le fruit d'une collaboration entre Développement économique Canada, le ministère de la Coopération internationale, le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Environnement. À cet effet, j'aimerais d'ailleurs vous transmettre les salutations de mes collègues

ministres Aileen Carroll, Bill Graham et David Anderson, sans oublier, Pierre Pettigrew dont la participation à ce dossier remonte aux toutes premières heures.

The Government of Canada's long-range support of the Convention Secretariat is very much in line with our commitment to promote the international reach and influence of Montreal, and of Canada. This announcement also reflects our determination to take action on the deteriorating state of biological diversity. This diversity, which is the very source of our wealth, the legacy we have been left and will pass on to future generations, is all too often disregarded by society. We don't recognize its true worth because we don't look at it in terms of dollars and cents.

Yet there would be no products, no services, without this diversity. Every natural process depends on it; all ecosystems rely directly upon the delicate balance among species.

We can only hope that this 10th anniversary will serve to heighten the determination of States, and of individuals as well, to engage in initiatives that will help slow and stop the erosion of diversity.

Les problèmes sont complexes mais les solutions existent. Tout en nécessitant beaucoup de coordination et de coopération scientifique et technique, la mise en œuvre de la Convention sera de plus en plus facilitée par la reconnaissance de son importance dans tous les champs d'activité humaine.

En terminant, permettez-moi au nom de mes collègues et en mon nom de souhaiter une longue vie à la Convention sur la Diversité biologique. Peu de traités présentent autant d'espoir pour l'humanité. Il reste à accélérer la traduction des espoirs en résultats concrets pour que notre planète cesse de se dégrader. Nous en avons tous besoin.

Aussi, à tous, je souhaite une excellente Journée internationale de la Diversité biologique.

Merci !